GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

ANTICIPER

SE PRÉPARER

FAIRE FACE ENSEMBLE

Comité interministériel pour la résilience nationale

Dossier de presse – 8 juillet 2026

CIRN 4

Les diagnostics de la Revue nationale stratégique actualisée en 2025 se précisent de jour en jour : les conflits se multiplient, les équilibres se brisent, les chaînes d'approvisionnement se fragilisent, les conditions climatiques se dégradent. Nous faisons face, de front, à la crise écologique et à la crise géopolitique. Pour la première, ses effets s'accélèrent et frappent déjà durement nos territoires, outre-mer comme dans l'Hexagone, et affectent notre vie quotidienne, notamment celle des plus vulnérables, comme notre économie. Pour la seconde, la menace d'une guerre de haute intensité sur le sol européen – hors du territoire hexagonal – est un horizon auquel nous devons nous préparer, à mesure qu'augmentent les cyberattaques, actions de désinformation, attaques sur les infrastructures énergétiques ou encore violations multiples des espaces aériens. Les temps qui viennent exigent détermination, solidarité, engagement et responsabilité, qu'il s'agissent des administrations de l'État, des collectivités territoriales, des acteurs économiques, de la société civile, de chaque citoyenne et de chaque citoyen.

Réuni le 8 juillet pour la quatrième fois, le comité interministériel de la résilience nationale assure la cohérence, le suivi et l'impulsion des politiques publiques concourant à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de résilience, en vigueur depuis 2022. Aujourd'hui, le Gouvernement fait donc le choix de présenter les chantiers achevés, en cours et à venir consolidant une approche globale, coordonnée et opérationnelle de la résilience face aux menaces, étatiques, climatiques, etc.

Dans ce nouveau monde, la puissance ne se fonde plus uniquement sur la force militaire. Elle réside également dans notre volonté et notre capacité à agir, ensemble.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CIRN 4

Sécurisation des approvisionnements en
biens vitaux

Élargissement de la Journée nationale de la résilience
pour inclure les menaces et l'engagement

Renforcement de la
résilience des réseaux

Information sur les risques et menaces

Accélération sur la
résilience des télécommunications

Exercice majeur
***black-out* électrique généralisé**

Plan de défense et de sécurité nationale

Modernisation des réserves
et des engagements citoyens

UNE RÉSILIENCE EN PROGRÈS…

Depuis le CIRN 3 (juin 2025), de nombreux travaux ont abouti ou sont en passe de l'être, menés dans le cadre de la Stratégie nationale de résilience (SNR) ou concourant directement à son esprit.

15 000 ACTIONS

labellisées à travers tous les territoires dans le cadre de l'édition 2025 de la Journée nationale de la résilience (JNR)

4 GUIDES PUBLIÉS

pour accompagner les Français, les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement supérieur dans le renforcement de leur résilience

VIGIPIRATE RÉNOVÉ

pour s'adapter à la réalité de la menace

4 STRATÉGIES ÉLABORÉES

pour demeurer en pointe dans les évolutions dans le cyberespace, le spatial, la lutte anti-drones et la lutte contre les manipulations de l'information

PROJET DE LOI ACTUALISANT LA LPM

adopté par le Parlement les 30 juin et 1er juillet pour donner de nouveaux moyens budgétaires et juridiques face à la bascule mondiale

7 MOIS D'EXERCICE MAJEUR

avec ORION 2026 pour tester et améliorer la préparation des pouvoirs publics à un engagement de haute intensité en dehors du territoire national

SERVICE NATIONAL VOLONTAIRE

pour approfondir le lien Armées-nation et compter sur l'engagement de la jeunesse à l'intérieur de nos frontières

PLAN DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NATIONALE

pour préparer la montée en puissance de la Nation devant la multiplication des menaces

PLAN NATIONAL DE RÉSILIENCE TERRES RARES ET AIMANTS

pour sécuriser les approvisionnements de ces ressources stratégiques

SOMMAIRE

1. COMPRENDRE

9 L'historique
11 La démarche globale

2. S'ADAPTER

15 Faire face à la crise écologique

3. ANTICIPER

19 Sécuriser les approvisionnements
20 Garantir la continuité des réseaux
21 Tenir dans la durée

4. SE PRÉPARER

25 Organiser la réponse
25 Adapter la posture Vigipirate
26 S'entraîner
27 Protéger notre cyberespace

5. FAIRE FACE ENSEMBLE

31 Simplifier les réserves et l'engagement citoyen
33 Informer et sensibiliser la population
33 Former la jeunesse aux enjeux de résilience
35 Accompagner les territoires et les entreprises

39 **6. GLOSSAIRE**

1. COMPRENDRE

COMPRENDRE

L'HISTORIQUE

Définie en 2008 comme « *la volonté et la capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à* ***résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeure, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement****, ou à tout le moins dans un mode socialement acceptable* » (*Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*), la résilience est une pierre angulaire de l'action publique.

La résilience implique une **préparation collective et une capacité d'adaptation permanente**. Il s'agit de pouvoir faire face concomitamment à un enchevêtrement de crises : naturelles, technologiques, sécuritaires, sanitaires, ainsi qu'à des stratégies hybrides menées par des compétiteurs dans l'Hexagone comme en Outre-mer.

En 2025, la **Revue nationale stratégique (RNS)** confirme sa centralité : une France unie et résiliente est le deuxième objectif stratégique du pays. L'État agit en ce sens, notamment par le déploiement de la Stratégie nationale de résilience (SNR).

Face à l'hypothèse d'une guerre conventionnelle majeure impliquant le déploiement des Armées à l'extérieur de nos frontières, le **renforcement de la résilience nationale est une priorité stratégique essentielle**.

UNE STRATÉGIE NATIONALE DE RÉSILIENCE ÉVOLUTIVE

2022 – NAISSANCE

La Stratégie nationale de résilience est initialement constituée de 73 actions, réparties entre trois axes stratégiques.

2023-2024 – PREMIERS SUCCÈS

Cette Stratégie a permis, outre d'acculturer l'ensemble des parties prenantes à la résilience, des avancées concrètes : FR-Alert, module de formation à destination des élus, rénovation de la planification de défense et de sécurité nationale…

2025 – ADAPTATION

Avec l'actualisation de la Revue nationale stratégique et en cohérence avec son Objectif Stratégique 2 « *Une France unie et résiliente* », une SNR « *recentrée* » est préparée et formellement entérinée à l'occasion du, CIRN 3, le 23 juin 2025.

2026 – ACCÉLÉRATION

Dorénavant structurée autour de deux priorités et 11 actions opérationnelles assorties à un calendrier précis, la SNR recentrée est un levier majeur dans l'accélération du renforcement de la résilience du pays.

Le CIRN du 8 juillet 2026 est l'occasion d'entériner de nouvelles échéances majeures.

LA DÉMARCHE GLOBALE

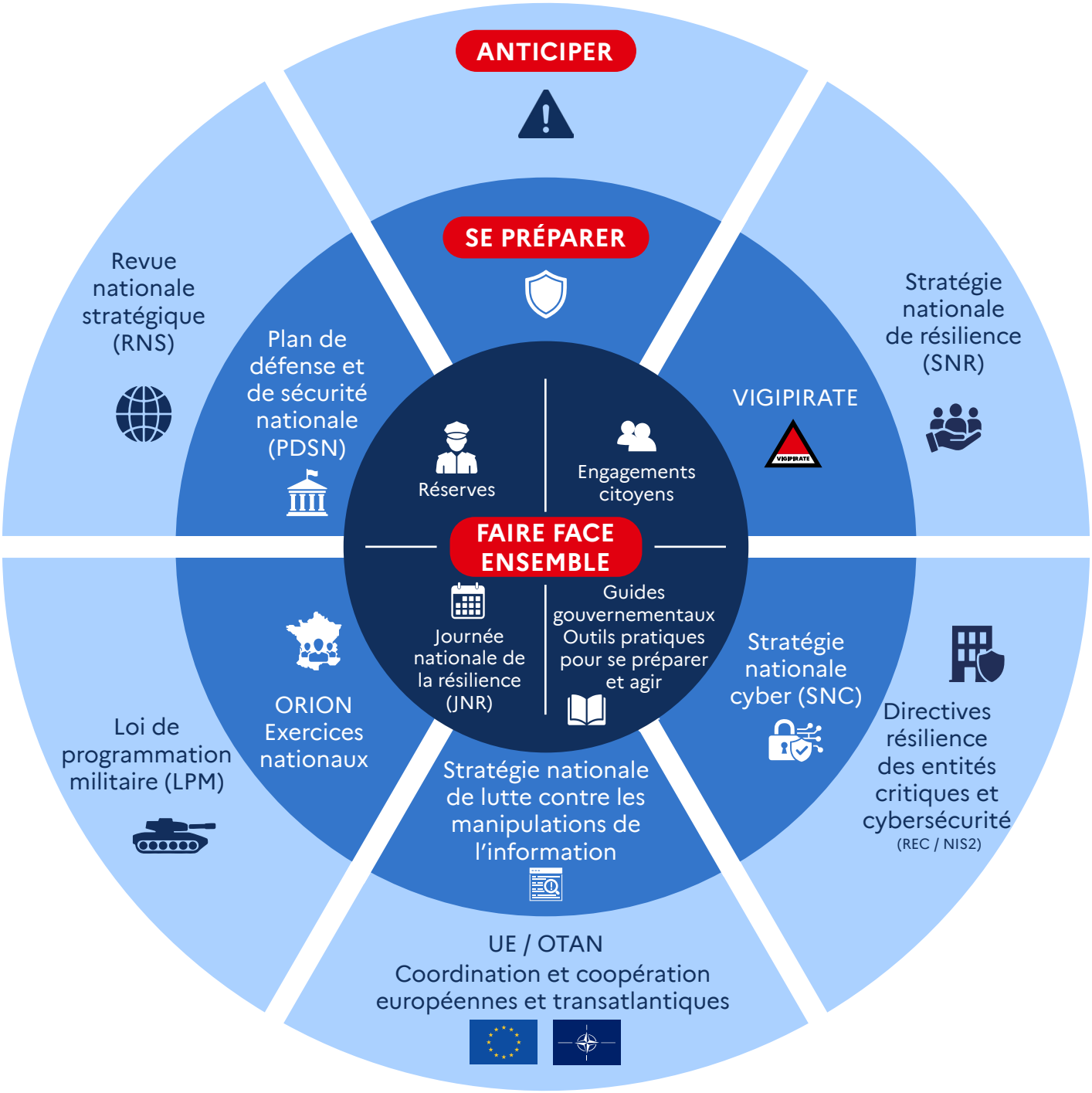

2. S'ADAPTER

S'ADAPTER

FAIRE FACE À LA CRISE ÉCOLOGIQUE

Les effets du réchauffement climatique et de l'extinction de la biodiversité pèsent déjà lourdement sur nos territoires. L'Hexagone connaît désormais des épisodes intenses et rapprochés de canicule entraînant décès, surcharge des urgences, tensions sur les infrastructures, fatigue et inquiétude de nombreux salariés. Le changement climatique constitue également une menace sur notre souveraineté alimentaire.

S'adapter au changement climatique est donc un pilier de la résilience nationale. De nombreuses mesures examinées en CIRN y participent pleinement.

Face aux fortes chaleurs, comme dans toute crise, la résilience du pays et l'action des pouvoirs publics sont renforcés par l'engagement de chacune et chacun. Par exemple avec la mobilisation des réservistes de sécurité civile engagés auprès de leur commune. Ils contribuent à aller au contact des personnes vulnérables, en maraude, en porte à porte comme par appels téléphoniques réguliers. Ils permettent aussi d'ouvrir des sites d'hébergement ou de rafraîchissement, de distribuer de l'eau, etc.

S'adapter passe également par un renforcement de la résilience de nos réseaux essentiels, face à tout risque et toute menace. Les opérateurs doivent prévenir et remédier dans les délais à tout scénario, du sabotage d'une ligne à haute tension par un groupe manipulé depuis l'étranger, ou face à une panne accidentelle liée à des températures élevées ou des intempéries violentes.

C'est pourquoi les entités critiques pour la vie de la Nation qui opèrent ce type d'infrastructures seront tenues de prendre en compte dans leur analyse de vulnérabilités, afin d'assurer la continuité de leur activité, le changement climatique.

La directive REC constitue une nouvelle étape pour adapter la colonne vertébrale de notre vie collective. **Le changement climatique et ses effets, de la canicule à l'inondation, fait partie intégrante des risques à prendre en compte pour tenir l'exigence fondamentale de continuité d'activité.**

S'adapter est également une **exigence de défense et de sécurité nationale**, en préparation au scénario central de la RNS. En effet, le changement climatique :

- **aggrave des vulnérabilités** préexistantes sur notre territoire, potentiellement exploitables par un adversaire ;
- augmente le **risque de crises majeures combinées**, obligeant à faire face à plusieurs urgences au même moment en dispersant donc les moyens.

C'est pourquoi à l'occasion de ce CIRN 4, le directeur de cabinet du Premier ministre a demandé au **Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale de collaborer étroitement avec le Secrétariat général pour la planification écologique (SGPE), en particulier s'agissant de la territorialisation de la politique de résilience.**

Ensemble, ils prépareront avant la fin de l'année une feuille de route opérationnelle. Elle sera constituée d'actions rapidement déployables. La crise écologique est une urgence de sécurité nationale.

3. ANTICIPER

ANTICIPER

SÉCURISER LES APPROVISIONNEMENTS

Pandémie, guerre d'agression russe en Ukraine, arsenalisation du droit (droits de douanes,...), blocage du détroit d'Ormuz : **la résilience de la Nation implique que chaque acteur identifie les vulnérabilités liées au contexte géostratégique : fournisseurs, sous-traitants, technologies critiques.**

Le Gouvernement a donc décidé d'établir une **liste des biens vitaux, c'est-à-dire indispensables à la continuité de l'État et à la protection des populations.** Le contenu est naturellement protégé par le secret de la défense nationale, mais il est possible d'indiquer des exemples : couvertures de survie, groupes électrogènes, médicaments, appareils de télécommunication, équipements pour les forces de l'ordre ou encore matières premières rares et critiques.

Pour sécuriser ces biens, toutes les solutions sont sur la table. Relocalisation sur le continent européen, diversification des fournisseurs, voire stockage stratégique de certains.

Retrouver la maîtrise de nos approvisionnements critiques est une démarche d'ensemble allant au-delà de la seule puissance publique. Avec le projet de loi d'actualisation de la loi de programmation militaire, adopté par le Parlement les 30 juin et 1er juillet, le Gouvernement a proposé de pouvoir assujettir certains **opérateurs essentiels à la continuité de la vie de la Nation à constituer des stocks stratégiques.** Depuis 2024, cela est déjà le cas pour les industriels de l'armement.

GARANTIR LA CONTINUITÉ DES RÉSEAUX

Notre vie collective repose sur le bon fonctionnement de réseaux essentiels : eau, assainissement, télécommunications, énergie. Ils doivent être endurcis car les attaques informatiques à l'encontre d'infrastructures électriques récemment en Pologne, comme le *black-out* électrique en Espagne pour d'autres raisons, démontrent le risque de paralysie de la société.

L'État planifie donc dès l'année prochaine la tenue d'un exercice d'ampleur inédit visant à tester notre préparation face à un *black-out* électrique majeur dans l'Hexagone.

Plus largement, les orientations nationales comme communautaires sur la résilience des entités critiques (REC) visent à accélérer la sécurisation de nos infrastructures essentielles face aux menaces modernes comme les drones malveillants et aux vulnérabilités de toute nature.

LA LUTTE ANTI-DRONES

Fort du succès de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, et sur décision du Premier ministre, la **stratégie de lutte anti-drones se déploie ces derniers mois afin de mieux protéger les infrastructures essentielles**, à travers deux axes d'efforts prioritaires :

- **Constituer une politique industrielle d'émergence de solutions technologiques souveraines**, disponibles, adaptées et de confiance (avec un centre d'excellence et de labellisation à Bretigny-Sur-Orge) ;
- **Permettre aux opérateurs privés de neutraliser les drones** avec une évolution du droit (proposée par le Gouvernement dans le PJL d'actualisation de la LPM adopté par le Parlement les 30 juin et 1er juillet).

TENIR DANS LA DURÉE

La loi d'actualisation de la LPM, adoptée le 1er juillet, entend également permettre d'adapter notre législation pour nous doter des moyens de faire face aux crises, en protégeant notre démocratie et notre État de droit. Ainsi, la **création d'un état d'alerte de sécurité nationale (EASN) vient compléter la législation en ajoutant un levier intermédiaire en deçà de l'état d'urgence.** Concrètement, l'EASN permettra en cas de menace grave et actuelle de déroger temporairement à certaines normes réglementaires pour simplifier et accélérer la réponse de la Nation.

La France se dote ainsi d'une véritable planification juridique permettant de **répondre de manière graduée et proportionnée à la montée en puissance d'une crise.**

4. SE PRÉPARER

SE PRÉPARER

ORGANISER LA RÉPONSE

S'appuyant sur le scénario central de la revue nationale stratégique (RNS) de juillet 2025, le **Plan de défense et de sécurité nationale (PDSN)** a pour objectif de **(i) lutter contre les stratégies hybrides** mises en œuvre par nos compétiteurs et qui prennent la forme – principalement – d'agressions diverses sur le territoire national et **(ii) garantir aux autorités le fonctionnement de l'ensemble des services de l'État et, plus largement, la résilience et la continuité de la vie de la Nation**, incluant la continuité des activités d'importance vitale, la continuité de la vie courante et l'appui nécessaire aux armées.

Le **fonctionnement général de ce plan est similaire au reste des plans nationaux**, à savoir la mise en adéquation d'une évaluation de la menace avec un niveau d'alerte et de réponse incarné dans des niveaux de défense et de sécurité nationale (DEFSECNI) gradués du niveau 5 (temps de paix) au niveau 1 (crise majeure en cours). Il impliquera, enfin, une refonte de notre gestion interministérielle des crises afin d'adapter nos fonctionnements à ces situations de crise majeure.

ADAPTER LA POSTURE VIGIPIRATE

Cette réforme du plan destiné à prévenir et gérer une attaque terroriste, entrée en vigueur le 22 juin 2026 était indispensable devant l'aggravation de la crise géopolitique mondiale. Elle instaure un **nouvel outil d'aide à la décision politique afin de mieux proportionner le degré d'engagement opérationnel et le niveau de menace, en temps réel**. Dans l'hypothèse d'un passage au plus haut niveau d'alerte, et sauf décision expresse du Premier Ministre, le plan VIGIPIRATE rénové prévoit également un réajustement automatique au niveau intermédiaire après 12 jours.

Les trois niveaux d'alerte sont renommés : **« vigilance » (premier niveau), « vigilance renforcée » (niveau intermédiaire) et « alerte attentat ».**

S'ENTRAÎNER

ORION 2026 est un exercice majeur des Armées et de l'appareil d'État dans son ensemble visant à **évaluer la capacité de la Nation à s'engager massivement**, dans la durée et en coalition, pour faire face à un conflit de haute intensité en Europe de l'Est tout en **assurant la protection du territoire national**. Cet exercice articulé en quatre volets et mobilisant 12 ministères s'est déroulé du 22 septembre 2025 au 30 avril 2026. Il a notamment permis :

- **De mobiliser l'ensemble des ministères autour des implications concrètes qu'aurait un engagement de haute intensité ;**
- **Tester le fonctionnement du plan (PDSN) ainsi que le recours aux différents dispositifs de réserve ;**
- **Tester et améliorer les chaînes de décisions.**

Cet exercice a cumulé des moyens inédits pour sa préparation et sur le terrain.

La France poursuit également ses entraînements dans un cadre multilatéral et inter-alliés. Sa participation au grand exercice CMX, organisé tous les deux ans par l'OTAN, est une **démonstration régulière (et remarquée) de détermination et de force face aux menaces extérieures.**

10 000 militaires	**1** groupe aéronaval (porte-avions, frégates, sous-marin, etc.)	**12** ministères	**221** jours
2 150 véhicules tactiques	**20** capteurs spatiaux	**140** avions et hélicoptères	**20** pays aliés

PROTEGER NOTRE CYBERESPACE

La France se prépare à une augmentation massive – d'ici 2030 – des attaques dites « hybrides », dont les cyberattaques constituent un pan majeur, avec des effets concrets voire destructeurs sur nos infrastructures critiques.

L'État s'est donc doté d'une Stratégie nationale de cybersécurité (SNC – 2026) qui permettra de rehausser la cyber-protection de la Nation, des opérateurs critiques à la diffusion d'une conscience partagée de la prévention et des bons réflexes numériques à adopter.

La transposition de la directive européenne sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information (NIS2) viendra compléter cet effort national et harmoniser le niveau de résilience des États européens.

EXERCICE CYBER REMPAR

L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) poursuit le **déploiement des kits d'entraînement sectoriels à la gestion de crise cyber**. En 2025, elle a organisé l'exercice de gestion de crise cyber massivement distribué : **REMPAR25.**

5. FAIRE FACE ENSEMBLE

SIMPLIFIER LES RÉSERVES ET L'ENGAGEMENT CITOYEN

Le CIRN 3 avait posé comme priorité **de rendre plus claires et mieux lisibles les formes d'engagements disponibles aux citoyens nombreux à vouloir contribuer à la résilience du pays.**

Dorénavant, **les réserves sont classées en trois viviers**.

- **Vivier opérationnel, au profit des forces armées et de sécurité intérieure, du milieu sanitaire, des douanes et de l'administration pénitentiaire.** Avec le projet de loi d'actualisation de la LPM adopté par le Parlement les 30 juin et 1er juillet, ces différentes réserves ont vocation à être regroupées autour d'une réserve de sécurité nationale (RSN) renforcée, à vocation opérationnelle confirmée.
- **Vivier de continuité des opérateurs essentiels à la vie de la Nation**, élargissant le service de sécurité nationale, renommé « missions indispensables à la continuité de la vie de la Nation ». Les sapeurs-pompiers volontaires, par exemple, figurent dans ce vivier.
- **Vivier volontaire**, constitué d'engagements locaux et bénévoles. Il appartiendra aux préfets et maires de recourir à l'ensemble des acteurs associatifs concourant à la sécurité civile en cas de crise.

Des travaux sont en cours pour **simplifier l'information sur les offres d'engagement, à travers un guichet numérique unique**. Il permettra à chacune et chacun de trouver ce qui correspond à ses envies, son âge, ses compétences, sa disponibilité, son lieu de vie. Les employeurs publics et privés seront mobilisés pour faciliter l'engagement de leurs salariés et agents.

PLATEFORME DE L'ENGAGEMENT

La plateforme de l'engagement constituera **la plus grande base nationale unifiée d'information à disposition des citoyens. Elle couvre toutes les offres de tous les dispositifs publics ainsi que les missions des partenaires, en temps réel.**

MISSIONS INDISPENSABLES À LA CONTINUITÉ DE LA VIE DE LA NATION

Deuxième vivier, ces missions doivent **garantir la continuité des opérateurs d'importance vitale, mais également de l'ensemble des acteurs essentiels à la vie de la Nation, dans le champ sanitaire, des transports, des télécommunications...** Chaque opérateur concerné devra identifier nominativement les personnes à affecter aux emplois critiques, intégrés à son plan de continuité d'activité, afin de garantir la continuité de ses missions en cas de crise.

RÉSERVES COMMUNALES DE SÉCURITE CIVILE (RCSC)

Groupes de **citoyens bénévoles mobilisables** par les communes afin de soutenir la population et les services de sécurité civile en situation de crise, ces réserves verront leur **périmètre élargi pour permettre aux citoyens bénévoles de pouvoir apporter leur aide dans toutes les situations** de crise, risques naturels comme menace, susceptibles de toucher la vie de leur commune.

INFORMER ET SENSIBILISER LA POPULATION

La parution du **guide Tous Responsables** le 20 novembre 2025 constitue une nouvelle étape de la sensibilisation citoyenne aux risques et aux menaces. Pédagogique, ce guide propose des gestes et des repères essentiels à connaître en cas de crise, des actions à entreprendre pour mieux s'en prémunir, et les moyens de s'impliquer au bénéfice du collectif. Ce guide invite à placer la résilience au cœur de chaque foyer pour **construire ensemble une Nation plus forte et plus solidaire.**

La Journée nationale de la résilience (JNR), qui se tient le 13 octobre chaque année, constitue déjà un temps fort pour sensibiliser l'ensemble des publics aux comportements à adopter face aux risques naturels et technologiques.

En cohérence avec l'approche « *tous risques, toutes menaces* », partagée avec l'ensemble des États membres de l'Union européenne, **les prochaines éditions de la JNR intégreront dès cette année une approche élargie aux menaces, notamment hybrides, contribuant ainsi pleinement à renforcer la résilience du pays à 360°.**

FORMER LA JEUNESSE AUX ENJEUX DE RÉSILIENCE

Dès la rentrée 2026, l'École renforcera l'éducation à la défense avec **un référentiel établissant les compétences et savoirs à transmettre, incluant souveraineté numérique, scientifique, technologique, ainsi que lutte contre les manipulations de l'information.** Le déploiement de ce référentiel s'appuiera sur un programme d'éducation morale et civique consolidé, intégrant systématiquement les enjeux de sécurité, de défense et de résilience dans tous les cycles scolaires. Les classes de défense au lycée seront également valorisées, pour mieux ancrer ces enjeux dans les projets pédagogiques.

Pour renforcer la cohésion nationale, **l'École généralisera les cérémonies mémorielles dans tous les établissements.** Ces moments collectifs contribueront à transmettre un socle commun de valeurs républicaines, tout en développant chez les élèves un esprit citoyen nourri par les séances préparatoires et explicatives accompagnant les diverses cérémonies.

Les deux **exercices annuels de mise en sûreté continueront à être organisés** dans chaque établissement, pour permettre aux élèves et aux personnels d'acquérir les bons réflexes en cas de crise.

La f**ormation des élèves aux premiers secours et gestes qui sauvent** continuera à être renforcée.

LE SERVICE CIVIQUE : LEVIER DE RÉSILIENCE

Chaque année, le **Service Civique accueille près de 80 000 jeunes adultes, soit environ 10 % d'une classe d'âge**. Son adaptation aux enjeux de crise doit permettre de diffuser largement une culture commune de la préparation, de la protection et de l'engagement.

Une **nouvelle offre de formation aux crises est ainsi expérimentée** dans quatre régions pilotes, Hauts-de-France, Normandie, Occitanie et l'Île de la Réunion. D'une durée de 3 à 4 jours, elle associe les services de l'État, les acteurs de la sécurité civile et les collectivités territoriales. Elle vise à transmettre aux volontaires les bons réflexes en situation de crise, à leur faire connaître les acteurs de la réponse opérationnelle et à leur offrir, s'ils le souhaitent, des passerelles vers les réserves actives.

À ce jour, une dizaine de sessions ont permis de tester la formule avec des retours très positifs des volontaires comme des formateurs.

Le d**éploiement de l'expérimentation est prévu à partir d'octobre 2026** et vise 5 000 jeunes formés d'ici mars 2027.

C'est là une première étape vers une ambition plus vaste : à terme, former aux crises 100 % des engagés en Service Civique.

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES ET LES ENTREPRISES

Afin d'accompagner les collectivités et les élus, **un guide gouvernemental des bonnes pratiques pour la résilience territoriale**, préparé avec l'association des maires de France, a été publié en avril 2026.

PRÉFETS ET MAIRES AU CŒUR DE LA RÉSILIENCE

Le Préfet informe les communes des risques auxquelles elles sont exposées via la publication du dossier départemental des risques majeurs.

Il les accompagne et les conseille dans toutes les démarches visant à renforcer leur résilience.

Au sein de chaque préfecture, la déclinaison départementale des politiques publiques de sécurité civile contribue sous l'autorité du Préfet à anticiper, préparer, planifier et gérer les crises. Le Préfet participe activement au développement de la culture de la résilience auprès des populations, ainsi que des communes et des intercommunalités. Il accompagne les collectivités dans l'élaboration des plans communaux ou intercommunaux de sauvegarde (PCS/PICS), en lien étroit avec les services départementaux d'incendie et de secours.

Par ailleurs, un **site à destination des élus est dorénavant disponible**, constitué d'un parcours en 5 modules : risques, menaces et résilience ; gestion de crise ; continuité d'activité ; mobilisation des citoyens ; mise en situation.

Enfin, un **guide à destination des TPE et PME sera publié d'ici quelques mois** afin de diffuser le plus largement possible des outils et conseils pratiques pour les accompagner dans l'indispensable adaptation aux évolutions et enjeux actuels.

snr-elus.cned.fr

« Pour rester libres, il nous faut être craints. Pour être craints, il nous faut être puissants. Et pour être puissants, être prêts aux efforts. Soyons irréductibles, unis et sans relâche. Puissance, indépendance, résistance. »

Emmanuel Macron
Président de la République

« Le rôle du Gouvernement n'est pas de commenter le chaos du monde, il est d'agir. D'agir pour protéger les Français, d'agir pour défendre les intérêts de la Nation, d'agir avec nos partenaires, et d'assumer devant et avec vous. »

Sébastien Lecornu
Premier ministre

6. GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

Dialogue civilo-militaire

Le travail conjoint des autorités civiles et militaires, au niveau central comme territorial, est un élément fondamental de la préparation au scénario central et, plus largement, de la réponse aux crises de demain. Ce dialogue s'exprime, par exemple, dans la mission Sentinelle ou encore dans la défense opérationnelle du territoire constituée de mesures permanentes, ainsi que de mesures non-permanentes destinées aux crises les plus graves.

Directive Résilience des Entités Critiques (REC)

Régulation européenne, inspirée du dispositif préexistant en France, fixant un ensemble de règles aux États-membres afin d'assurer la résilience (physique, cyber, etc.) des entités indispensables à la continuité de la vie économique et à l'action des pouvoirs publics.

État d'alerte de sécurité nationale (EASN)

Disposition prévue par le projet de loi d'actualisation de la LPM adopté par le Parlement les 30 juin et 1er juillet, l'EASN permet temporairement de déroger ou d'assouplir certaines règles en matière d'urbanisme, d'aménagement, de marchés publics ou encore de transports de certaines matières. Elle élève également le niveau de protection des infrastructures les plus sensibles.

Loi de programmation militaire (LPM)

Programmation pluriannuelle (six ans) des moyens budgétaires alloués aux Armées. Son actualisation adoptée par le Parlement les 30 juin et 1er juillet est exceptionnelle.

Plan de défense et de sécurité nationale (PDSN)

Plan gouvernemental de réponse au scénario central. Ses mesures sont élaborées autour de niveaux de défense et de sécurité nationale et permettent de structurer la montée en puissance de l'ensemble de la Nation.

Réserves	Les formes d'engagement au service du pays et de ses concitoyens sont nombreuses. Elles peuvent être rassemblées en trois viviers : la réserve de sécurité nationale (opérationnelle et contraignante), les missions indispensables à la continuité de la vie de la Nation (pour assurer la continuité des opérateurs les plus sensibles), et les volontariats du quotidien.
Résilience	Volonté et capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeure, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement, ou à tout le moins dans un mode socialement acceptable.
Revue nationale stratégique (RNS)	Actualisée en 2025 à la demande du Président de la République, la RNS est le fruit d'une large consultation au-delà de l'État (parlementaires, collectivités, think tanks, acteurs économiques, etc.). Outre ses onze objectifs stratégiques, la RNS 2025 définit le scénario central.
Orion 2026	Exercice d'ampleur associant le ministère des Armées et l'ensemble des ministères pour tester et éprouver les divers travaux engagés.
Scénario central	Appelé « central » non pas en termes de probabilité mais de dimensionnement car y être prêt, c'est être prêt à presque tout. Il s'agit de « l'hypothèse « d'une participation des armées françaises à une guerre majeure de haute intensité dans le voisinage de l'Europe et le risque d'actions concomitantes déstabilisatrices de nature hybride pour la sécurité intérieure de la France atteignent un niveau inégalé depuis la fin de la guerre froide. La menace d'une guerre conventionnelle majeure sur le territoire national hexagonal n'est en revanche pas considérée comme crédible. » (RNS 2025, §112).
Niveaux de défense et de sécurité nationale (DEFSECNI)	Les cinq niveaux de défense et de sécurité nationale constituent un mécanisme d'adaptation graduelle de la posture de la Nation pour la préparer et, si besoin, faire face à une situation de crise (mise en alerte, montée en puissance).

Stratégies hybrides	Pour la France, une stratégie hybride s'entend comme le recours par un acteur étranger à une combinaison intégrée et volontairement ambiguë de modes d'actions militaires et non militaires, directs et indirects, légaux ou illégaux, difficilement attribuables. Jouant avec les seuils estimés de riposte et de conflit armé, cette combinaison est conçue pour contraindre et affaiblir l'adversaire.
Stratégie nationale de résilience (SNR)	Conçue en 2022 et recentrée en 2025 dans le sillage des diagnostics et ambitions de la Revue nationale stratégique, la SNR fixe deux priorités : assurer la continuité de la vie économique ; réunir et rendre utile l'ensemble des citoyens au service de la résilience de la Nation.
Vigipirate	Le plan Vigipirate destiné à prévenir et gérer une attaque terroriste combine vigilance, prévention et protection. Il concerne l'ensemble des secteurs d'activité du pays et implique tous les ministères mais également l'ensemble de la population. Il est décliné selon trois niveaux, reflet de l'état de la menace.

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité